



## LES BOUGIES



La norme **NF EN 15493 (12/07) Spécification relative à la sécurité incendie**, définit les exigences et les méthodes d'essai relatives à la sécurité contre les risques d'incendie des bougies à un usage intérieur. Cette norme s'applique aux bougies décoratives, bougies odorantes, bougies chauffe-plat... Cette norme permet de valider le comportement de la bougie quel que soit son support, qu'elle soit autoportante, flottante ou dans un récipient.

Sont vérifiées les exigences de sécurité suivantes :

- La stabilité de la bougie sur plan incliné
- L'inflammation secondaire
- La hauteur de flamme
- Le comportement par auto-extinction à la fin de la combustion
- Le risque de ré-inflammation après extinction



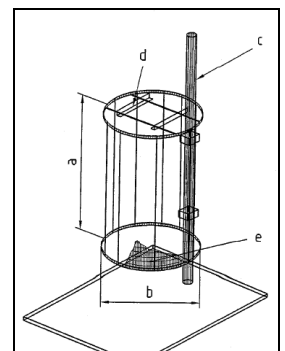
La norme **NF EN 15426 (12/07) Spécification relative à l'émission de suie**, permet de valider la qualité de la bougie, en termes d'émission de suie.

L'indice de suie obtenu par ce mode opératoire lors de la combustion de la bougie est considéré comme caractéristique de l'émission de suie du type de bougie soumis à l'essai.

La suie émise vient se fixer sur une plaque en verre durant une période définie de la combustion de la bougie testée. La perte d'intensité lumineuse résultant de la présence de suie est quantifiée dans une chambre de mesure.



Mais les tests sur bougies, ce sont également des possibilités de **caractérisation des odeurs** à l'aide de notre panel de spécialistes olfactifs, des recherches de **métaux lourds**, des tests de **tenue mécanique**, de **vieillissements climatiques**...



📌 Cylindre de toile, d1=230mm et d2=300mm



📌 Unité de mesure : Source lumineuse + Photodétecteur + Photomètre